



HOUEMONT

Le Messager

103

houdemont.fr

Avril 2010

La coulée verte

DATES A RETENIR

- Marché fermier
Samedi 17 avril de 9h00 à 13h00
Parking de la Mairie
Attention : Pas de marché fermier le 1^{er} mai
- Stage Chenille
20,21 et 22 avril - 10h à 16h - Salle Polyvalente -
- Balayage des rues
Vendredi 23 avril
- Développement Durable -
« Chantier Nature »
Vendredi 23 avril - 14h00 à 17h00 -
Entretien de sentiers des coteaux
- Rendez-vous du Développement Durable
Mercredi 28 avril - Visite de l'usine de compostage
de Moncel-lès-Lunéville
- Don du Sang
Vendredi 30 avril - 16h30 à 19h30 - Salle Polyvalente
- Heure du conte
Mercredi 5 mai - 14h30 à 15h15 - Bibliothèque
- Cérémonie Commémorative de la Victoire 1945
Vendredi 7 mai - 18h00 - Monument aux Morts
- Repas médiéval
Vendredi 7 mai - 19h30 à 23h00 -
Parc de la Ronchère - Nombre de places limité
- Fête de la Rhubarbe
Samedi 8 mai
- Vide-Grenier de l'ALPE
Jeudi 13 mai - Parc de la Ronchère
- Conférence/débat sur la Sécurité
Mercredi 26 mai - 14h00 à 16h00 - Salle Polyvalente

AU CONSEIL MUNICIPAL - AU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATIONS DU 29 MARS 2009

COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2009

L'adjoint aux finances présente au Conseil Municipal les résultats de clôture de l'exercice 2009 pour un solde positif de 155 003,26 €

- Excédent de fonctionnement : + 323 394,03 €
- Déficit d'investissement : - 168 390,77 €

Quitus est donné à Madame le Maire pour sa bonne gestion des finances communales.

RESULTAT 2009 A AFFECTER

La couverture nécessaire pour l'autofinancement des investissements 2010 est de 236 599,84 €. La somme de 86 794,19 € est affectée en recette de fonctionnement au budget primitif 2010.

BUDGET PRIMITIF 2010

Le budget s'équilibre en section d'investissement et de fonctionnement à 2 469 469,96 € (Dépenses/Recettes), et le virement à la section d'investissement, pour sa part, s'élève à 154 592,60 €

LES TAUX DES 3 TAXES*

(*) Habitation (H), Foncier bâti (FB) et Foncier non bâti (FNB). Conscient des effets actuels de la crise économique sur les ménages, mais gardant à l'esprit l'équilibre financier du budget de la commune, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter de 2% les taux des 3 taxes :

TAXES	TAUX 2009	TAUX 2010	AUG-MEN-TATION	BASES 2010	Produits attendus
H	5,54%	5,65%	0,11%	3 574 000 €	201 931 €
FB	6,44%	6,57%	0,13%	5 602 000 €	368 051 €
FNB	11,96%	12,20%	0,24%	9 000 €	1 098 €
Total Produits attendus					571 080 €

BUDGET INVESTISSEMENT

Les dépenses du budget d'investissement, compte tenu des différents reports, s'élèvent à 524 890,77 €.

Les sommes engagées seront prioritairement consacrées à la sécurité des personnes et des biens : mur de soutènement du talus dans la cour de l'école maternelle, porte coupe-feu, défibrillateur au complexe sportif du Mancès, travaux d'étanchéité de la toiture terrasse de l'école maternelle, sécurisation du toit de l'école primaire.

D'autres programmes d'investissement concernant le cadre de vie, l'urbanisme et la mise en conformité des équipements sportifs (vestiaires foot) seront aussi réalisés.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement est voté à hauteur de 1 769 986 €.

Compte tenu de l'incertitude des recettes futures (TPU), le budget 2010 est un budget de transition. Un travail de fond sur les dépenses courantes a été entrepris, tous les contrats de services sont, soit renégociés ou en cours de renégociation afin d'optimiser la moindre dépense.

LES SUBVENTIONS

Le montant total des subventions accordées aux différentes associations culturelles ou sportives et aux différents organismes de la commune s'élève à 117 282 € :

Associations :	74 030 €
Caisse des écoles :	16 252 €
CCAS :	27 000 €

CONVENTION D'ECHANGE DE DONNEES DE SECURITE

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer, une convention « d'échanges partenariaux sécurisés » d'une durée de 3 ans avec le Grand Nancy pour l'alimentation et l'exploitation d'une base de données où seront collectés les faits de délinquance commis dans l'agglomération.

VENTE DE LA PARCELLE AB647

Le Conseil Municipal donne son accord pour la cession à l'Euro symbolique de la parcelle de 5m² cadastrée AB647 correspondant à l'entrée surélevée du restaurant l'Ancien Moulin, à ses nouveaux propriétaires.

AMTE 3^{ème} PERIODE

Au titre de la 3^{ème} période d'activité de l'AMTE (du 4 janvier au 12 février 2010), le Conseil Municipal autorise à verser aux associations qui participent à l'opération les sommes suivantes :

Association	Nombre de séances	Montant versé (en €)
Gym's Houd	6	153,66
Basket Club	6	153,66
La Chenille	12	307,32
Tennis Club	6	153,66
Club des Arts	12	307,32
Judo Club	5	128,05
Club Informatique	6	153,66
TOTAL		1 357,33

Ces sommes seront prélevées sur la subvention allouée à l'AMTE (budget 2010 - article 6574).

CARTES DU BRUIT

La directive européenne du 25 juin 2002 relative à la gestion du bruit dans l'environnement vise à éviter, prévenir ou réduire les effets nuisibles de l'exposition au bruit dans l'environnement. Cette directive définit une approche basée sur la détermination cartographique de l'exposition au bruit, ainsi que la définition et la mise en œuvre d'actions au niveau local. C'est la Communauté Urbaine du Grand Nancy, au titre de sa compétence, qui pilote l'établissement des cartes du bruit sur l'agglomération nancéenne.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'établissement des cartes du bruit réalisées sur le territoire de Houdemont.

Les cartes peuvent être consultées sur internet à partir du site houdemont.fr, rubrique Mairie > Vie pratique, Vie quotidienne > Cartes du bruit.

DELIBERATIONS (suite)

PERSONNEL COMMUNAL

■ Règlement intérieur.

Le règlement intérieur destiné au personnel territorial de la Ville de Houdemont, validé par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de Meurthe et Moselle, est accepté par le Conseil Municipal qui vote sa mise en application pour le 1er avril 2010.

■ Prévention des risques professionnels.

La Ville de Houdemont avec le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle s'engagent dans une démarche globale de prévention des risques professionnels

CARTE SCOLAIRE

Les prévisions d'effectifs de la rentrée scolaire de septembre 2010 pour la Ville de Houdemont envisagées par l'inspection académique sont en forte baisse et sont susceptibles d'entraîner la fermeture de 2 classes : une classe de maternelle, une classe de primaire.

Le Conseil Municipal a pris acte des intentions de l'inspection académique et s'oppose fermement à toutes fermetures de classes.

Une **lettre motion** en ce sens a été adressée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Rappel : Les délibérations du Conseil Municipal peuvent être consultées en Mairie

INFOS - DIVERS - INFOS

SANTE ET SECURITE, LE CCAS

PREVENTION

Le CCAS de Houdemont, l'ARPAH et la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Meurthe-et-Moselle proposent, une conférence/débat sur la sécurité et les différents moyens de prévention, notamment pour les personnes âgées.

Le mercredi 26 mai 2010, de 14h00 à 16h30 - Salle Polyvalente, un fonctionnaire de la Police Nationale présentera, à l'aide de petits films, plusieurs types d'insécurité encourus quotidiennement par cette catégorie de population. Chaque séquence sera suivie d'un débat avec les participants et des conseils pratiques seront donnés pour renforcer leur tranquillité.



TELE-ALARME

Rappel : Le CCAS a passé une convention avec la société TL-SYSTEME pour faciliter l'accès au service de Télé-Alarme qui permet aux personnes vivant seules de donner rapidement l'alerte en cas d'accident domestique ou de santé. Se renseigner en Mairie : 03 83 56 21 22.

DÉFIBRILLATEURS



Déjà dotée de 2 défibrillateurs mobiles, la Ville de Houdemont procédera prochainement à l'installation d'un défibrillateur automatique fixe dans la salle des sports du Mancès. Progressivement, cette mesure s'étendra à tous les établissements publics de la Ville.

INFOS - DIVERS - INFOS

ANIMATIONS

FETE DE LA RHUBARBE

- Le 8 mai, comme chaque année depuis 13 ans, le Comité des Fêtes de Houdemont organise sa grande **Fête de la Rhubarbe**. Au programme de nombreuses animations : marché artisanal, dégustation de produits du terroir, restauration et buvette, spectacle médiéval*, jouets équestres.

- Dans le parc de la Ronchère, un espace spécialement aménagé pour eux, offrira aux enfants la possibilité de pratiquer de multiples activités ludiques autour du thème des Chevaliers.

(*) **Nouveau Spectacle** : Hode le Germain face au Chevaliers avec sa horde de loups sauvages.

- L'organisation de la Fête de la Rhubarbe fait appel à tous, notamment aux jeunes gens, qui souhaiteraient apporter leur concours à la réussite de cette grande manifestation. Se renseigner à la Mairie ou appeler Dominique POCHON au



CLUB JEUX DE SOCIETE

Après de nombreuses années passées à la présidence du club, Marie-Thérèse Munier passe le flambeau du club à Brigitte Malgaive.

Le Club Jeux de Société propose notamment, tous les vendredis après midi de 14 à 16 heures (hors congés scolaires) au Foyer Gaston Lelièvre, une animation Scrabble. Pour tout renseignement : tél. 03 83 55 03 64.

L'ARPAH

Pour raison de santé, Pierre Munier a dû cesser son action à la présidence de l'ARPAH. A l'unanimité, les adhérents de l'association présents à l'Assemblée Générale, confient cette responsabilité à Jean Lefèvre.

Les premiers mots du nouveau président furent chargés d'émotion pour remercier toute l'action de Pierre et souligner toutes les qualités, dévouement, dynamisme, convivialité, etc. qu'il a mises au service de l'ARPAH depuis sa création, tout d'abord comme vice-président avec Monsieur Lelièvre, puis Monsieur Lechaudel et depuis 1999 comme président.

LA CHENILLE



La Chenille propose, les 20, 21 et 22 avril 2010 de 10h à 16h, Salle Polyvalente, des stages d'activités manuelles pour les enfants et adolescents : pâte à sel, cartonnage, patchwork sur mousse, peinture sur tissus, perles, scrapbooking, cartes brodées, vannerie, etc.

Les repas froids seront tirés du sacs.

TARIFS pour les 3 jours :

- 44 € pour les enfants à partir de 5 ans
- 47 € pour les enfants à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions, s'adresser directement à Madame Dominique GERMAIN, Téléphone : 03 83 54 38 53.

Attention : Cette activité sera annulée si le minimum de 6 inscriptions n'est pas atteint.

AU CLS

ANIMATION

Pour tous et toutes, de 14 à 18 ans, un atelier tricot est ouvert. Vous voulez vous lancer dans cette activité où vous pourrez réaliser des créations de mode, adressez-vous à Dominique Pochon au 06 08 81 97 75.



CULTURE

A LA BIBLIOTHEQUE, HEURE DU CONTE



Les enfants de 3 à 7 ans sont conviés à la Bibliothèque Municipale pour l'« Heure du Conte » qui se tient désormais tous les premiers mercredis de chaque mois 14h30 à 15h15. Les prochains rendez-vous : 5 mai et 3 juin.

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

REHABILITATION DE LA « COULEE VERTE »

Longtemps dans un abandon « sauvage », cette coulée du ruisseau du Poncel, traversant d'ouest en est la zone d'habitation des Egrez au niveau du bassin de rétention, n'a pas été mise en valeur.

Depuis l'automne dernier, les services de la Communauté Urbaine du Grand Nancy en partenariat avec la commune de

Houdemont, ont réalisé la réhabilitation de cette "coulée verte" avec le souci de préserver tous les éléments de la biodiversité qui l'habite.

Cet aménagement devant apporter aux Houdemontais, les riverains d'abord, les autres adeptes de la Trame Verte et Bleu par ailleurs, un visuel remarquable de cette coulée.

Ce site sera régulièrement entretenu.

Nous souhaitons tous vouloir le préserver des déchets divers et sauvages, récupérés lors de sa réhabilitation.

Soyons gardien de notre Patrimoine Vert



NUISANCES SONORES

Avec l'arrivée des beaux jours, nombreux sont ceux qui vont reprendre leurs outils pour cultiver, aménager ou entretenir leur parcelle de terrains.

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, nettoyeur haute pression, scie mécanique, etc. ne peuvent être effectués que les :

- jours ouvrables de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

DEVELOPPEMENT DURABLE

Valorisation des coteaux

La démarche de « valorisation des coteaux » sous l'égide du Comité du Développement Durable est maintenant initiée. Ainsi, 3 actions vont se mettre prochainement se mettre en place :

- Création* d'un « Chantier Nature » avec des bénévoles pour entretenir les sentiers des coteaux,
- Lancement d'un recensement de la biodiversité, véritable observatoire de la faune, de la flore des coteaux et également de la nature en ville.
- Constitution d'un groupe de travail où tous les acteurs intéressés par la réhabilitation des vergers, des jardins, des ruches, etc. pourront accompagner les initiatives et proposer des animations autour du verger communal.

(*) Le premier « Chantier Nature » pour l'entretien des sentiers du coteau est programmé le 23 avril à 14h, Rendez-vous, Parking de la Mairie.

Les Rendez-Vous



Le prochain Rendez-Vous du Développement Durable, organisé par la Ville de Houdemont, aura lieu le mercredi 28 avril 2010 à 16h. Au programme : la « Visite de l'usine de compost du Grand Nancy ». Pour s'y rendre :

- soit au départ de la Mairie à 15h15 où un covoiturage sera organisé
- soit à 16h directement devant l'usine, Ferme de BETAIGNE, RN59 à LARONXE.

Cette visite organisée à l'attention des habitants de Houdemont est ouverte à tous. Le nombre de places étant limité, il est indispensable de s'inscrire en mairie (03 83 56 21 22) en précisant votre choix en ce qui concerne le transport.

Toutes ces informations sont détaillées sur le site Web : www.houdemont.fr, rubrique Développement Durable

VIE SCOLAIRE

INSCRIPTION RENTREE 2010

Les prises de rendez-vous pour les inscriptions de la rentrée scolaire de septembre 2010 se feront directement par téléphone auprès :

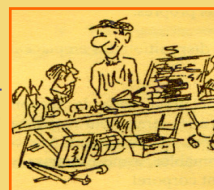
- de la directrice de l'école maternelle au 03 83 55 55 30
- du directeur de l'école primaire au 03 85 51 49 00

Au préalable, vous devrez impérativement retirer en Mairie un avis d'affectation scolaire qui vous sera remis sur la présentation de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile (quittance loyer, facture eau, gaz électricité, téléphone, etc.). Ce document est obligatoire pour toutes inscriptions.

VIDE GRENIER DE L'ALPE

Le traditionnel VIDE-GRENIER de l'Association Locale des Parents d'Elèves se tiendra le Jeudi de l'Ascension 13 mai de 9h à 18h. Parc de la Ronchère.

Penser à réserver votre place dès que possible (nombre limité). Date limite de dépôt des candidatures : 10 mai 2010



VOTRE MESSAGEUR

Vous pouvez consulter tous les numéros du Messenger édités depuis janvier 2001 sur le site : houdemont.fr.

